ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Guadeloupe

Question écrite n° 45350

Texte de la question

M. Joël Beaugendre appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice,sur le trop plein-carcéral des prisons de la Guadeloupe. La venue de M. Bedider, à l'époque secrétaire d'État aux programmes immobiliers de la justice avait laissé espérer que de nouvelles constructions apporteraient une solution au problème chronique et persistant de la surpopulation carcérale. Dans la prison de la ville de Baie-Mahault, on dénombre 597 détenus alors que la capacité d'accueil est fixée à 400 places. Quant à celle de Basse-Terre, 210 détenus y cohabitent alors qu'elle ne peut en accueillir que 123. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures il entend prendre pour concrétiser les engagements du secrétaire d'État aux programmes immobiliers ; ceux-ci devant participer à l'amélioration des conditions de travail des personnels et de détention des prisonniers en Guadeloupe.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, porte à la connaissance de l'honorable parlementaire que le programme de construction de 13 200 places, annoncé le 21 novembre 2002, constitue une réponse à la question de la croissance des effectifs de la population pénale que connaissent les établissements pénitentiaires, à laquelle n'échappe pas le département de la Guadeloupe. Dans cette perspective, une maison d'arrêt d'une capacité de 350 places et un quartier courtes peines de 60 places vont être construits dans l'agglomération de Basse-Terre et contribueront ainsi à l'amélioration des conditions de travail du personnel et de détention de la population pénale des établissements pénitentiaires de la Guadeloupe. Ces deux opérations de construction, confiées à l'agence de maîtrise d'ouvrage des travaux du ministère de la justice, devraient être achevées à l'été 2011 pour une mise en service vers le mois de septembre 2011.

Données clés

Auteur : M. Joël Beaugendre
Circonscription : Guadeloupe (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 45350
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : justice
Ministère attributaire : justice

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 août 2004, page 5969
Réponse publiée le : 17 octobre 2006, page 10886